


Compte-rendu CAPL n°2 du 14-11-2011

Ordre du jour : Promotion des agents de catégorie C en B par liste d'aptitude.

Les élus  ont fait lecture d'une déclaration liminaire (voir au verso).

Pour cette CAP, 89 demandes ont été présentées. 38 ont souhaité un entretien avec la Direction.

Rappel : la décision finale revient à la CAP nationale. La liste proposée par le département peut donc être réduite.


Propositions de la Direction :


Filière Gestion Publique :	Filière fiscale :
Classés excellents :	Classés excellents :
1 LE GUEN Nadine TP RODEZ	1 FARRENQ Colette SIP RODEZ
2 SEGOND Jocelyne T MONTBAZENS	2 DUMAS Pierre SIP ST AFFRIQUE
3 TERRISSE Gilberte T NAJAC	3 GASC Françoise SIP VILLEFRANCHE
4 HERAN Jacqueline TP ST AFFRIQUE	4 ACQUIE Sabine C H VILLEFRANCHE
5 JUERY Bernadette T P CH RODEZ	BOUBY Gisèle SIP RODEZ
6 POUJOULA Claude TP MILLAU	
DARDENNE Monique TP VILLEFRANCHE	
Classés très bons :	Classés très bons :
GALTIER Annick DDFIP	SUARD Catherine SIP RODEZ
TRIADOU Sylviane T AUBIN	GREGE Fabienne SIE RODEZ
CAYLA Sylvie PAIERIE	VIEILLEDENT Florence SIP MILLAU
BOUDES Martine T BARAQUEVILLE	
BRU Michèle TP CH RODEZ	

Concernant la filière Gestion Publique, les agents portés sur la liste des proposés mais non classés en mars 2011 (équivalent aux classés très bons) ont été reclassés par la Direction sur la liste R (à revoir) en les considérant comme prioritaires pour les futures CAP.

VASSAL Marie-Claude, BONALDI Marie-José, DRZAZGA Martine, CABROLIE Catherine, MARTY Régine, FABRE Roselyne, BONNETON CAPELLE Catherine, DUPIN Mireille, GAUBERT Francette.

Les agents classés très bons cette année, sont appelés à le rester jusqu'à passer excellents. Le Président a affirmé sa volonté de resserrer la liste des très bons afin de permettre éventuellement à des agents n'ayant jamais fait de demande ou à des agents arrivés sur le département, d'intégrer directement cette liste. Il souhaite garder une « signature crédible » en ne faisant pas d'inflation sur cette liste tout en conservant une marge de manœuvre.

Les représentants  ont demandé que l'on puisse ajouter au moins un nom pour chaque liste des excellents pour profiter d'une éventuelle opportunité d'abondement de postes à pourvoir. Le Président a ainsi accepté de compléter chaque liste d'un nom supplémentaire. Ainsi pour la filière Gestion Publique, les 6 premiers devraient être promus dès 2012, pour la filière fiscale les 4 premiers. Le dernier de chacune des listes « non appelés » sera prioritaire en 2012 pour figurer à nouveau sur la liste des excellents.

Les représentants  ont voté pour les listes des excellents et des très bons. Ils se sont abstenus quant à la liste des agents à revoir.



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 14 novembre 2011

Déclaration liminaire : CAP n°2 du 14 novembre 2011.

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce jour la CAP locale numéro 2 avec comme ordre du jour les promotions de catégorie C en B.

Sur plusieurs points, nous sommes totalement insatisfaits des nouveautés que vous avez amenées :

- L'information qui indiquait à chaque agent que ses conditions statutaires étaient réunies pour pouvoir postuler à la liste d'aptitude ne se fait plus. En conséquence, certains agents n'ont pas fait leur demande et se voient donc fortement pénalisés.

- Le nombre de personnes proposées « Excellent » est strictement limité au cota initialement distribué sur le plan national. Vous supprimez donc toute opportunité de profiter d'un éventuel abondement ultérieur.

- Vous retirez de la catégorie B « très bons », les agents que la dernière CAP y avaient portés, décision que vous aviez donc vous même validée. En se basant sur le nombre de promotions possibles cette année, il faudra au moins deux ans pour que ces personnes retrouvent leur classement, dans le cas où les CAP futures les y remettraient systématiquement.

- La fusion des deux administrations, selon la Direction, devait se passer aux mieux, en conservant le meilleur des deux systèmes. Monsieur le président, Les choix qui sont faits là nous inquiètent. Ils ne sont pas de nature à apaiser les maux dont souffre l'ensemble des personnels du département de l'Aveyron.

Nous vous demandons de revoir vos positions dès cette CAP pour corriger ces anomalies, et ne pas ôter aux agents qui en ont fait la demande, une perspective d'évolution que vous leur aviez préalablement donnée.

Les représentants FODGFIP de la CAPL n°2.

